



## Politique RSE de Clayrton's

Eau, nourriture, oxygène, énergie et bien d'autres... Nous tirons de l'environnement de nombreux usages essentiels à notre vie. Nous nous devons donc de préserver cet environnement et de l'**exploiter raisonnablement**.

Depuis le début des années 1970, l'Europe s'est fermement engagée en faveur de l'environnement :

- la protection de la qualité de l'air et de l'eau ;
- la préservation des ressources et de la biodiversité ;
- la gestion des déchets et des activités ayant un impact néfaste.

C'est pourquoi, **Clayrton's s'engage dans la protection de l'environnement**. Cette prise de position se traduit depuis 2007 par différentes actions :

- Remplacer les encres à solvant par des **encres à l'eau** depuis 2007 ;
- Concilier la **vie de la fleur avec la vie de l'emballage** ;
- Favoriser le **transport des marchandises par ferroutage** ;
- Imprimer sur du **papier PEFC** : 100% de nos krafts sont PEFC et 100% de nos catalogues sont imprimés sur du papier PEFC par un imprimeur certifié Imprim'vert ;
- Limiter les **rejets de CO<sub>2</sub>** : les véhicules de nos commerciaux répondent aux normes Eco 2 ;
- Participer à l'achat d'énergie renouvelable en collaboration avec EDF ;
- Limiter les **consommations énergétiques** ( $\Delta$  2016-2017 = -18.3% en électricité et  $\Delta$  2016-2017 = -7.5% en gaz) ;
- **Eco-concevoir** des produits depuis 2010 en tenant compte des attentes des clients.
- **Poursuivre la démarche de lean management démarrée en 2017**.

Le respect de l'environnement est une composante essentielle de notre organisation pour assurer la pérennité et le développement durable de nos activités.

Ainsi, à travers la mise en place des **systèmes de management de l'environnement et de l'énergie répondant aux exigences de la norme ISO 14 001 mise en place en 2010 et ISO 50001 débutée en 2018 pour le site de Roubaix**, Clayrton's s'engage à :

- Se conformer aux exigences légales applicables et autres exigences relatives aux aspects environnementaux et à l'énergie ;
- Évaluer l'impact de nos activités sur l'environnement ;
- Maîtriser et réduire nos consommations énergétiques (électricité et gaz) ;
- Améliorer l'efficacité énergétique du site selon les objectifs fixés et les cibles établies pour nos indicateurs de performance énergétiques annuels (IPE) en revue de Direction ;
- Prendre en compte l'énergie dans les achats d'équipements et de services ;
- Prendre en compte l'énergie dans la conception de méthodes ;
- Prévenir les pollutions ;
- Trier les déchets sur nos différents sites pour les valoriser ;
- Rechercher constamment des matériaux plus respectueux de l'environnement ;
- Développer au sein de nos équipes les compétences et l'implication pour la protection de l'environnement par la sensibilisation et la formation ;
- Entretenir une démarche d'amélioration continue en mettant en oeuvre les moyens techniques, humains et financiers nécessaires pour atteindre nos objectifs environnementaux ;
- Travailler dans un souci de développement durable.

De plus, dans le cadre de la **chaîne de contrôle PEFC** mise en place en 2009, la direction s'engage à :

- Promouvoir les produits provenant de forêts respectant les principes de gestion durable ;
- Assurer la formation du personnel impliqué dans la chaîne de contrôle ;
- Faire appliquer les procédures pour assurer la conformité aux exigences de PEFC ;
- Mettre en place un système de diligence raisonnable pour éviter les matières premières de sources controversées ;



production  
d'emballage floral  
et d'emballage  
cadeau

BVCert. 6324931

- Encourager ses clients à adhérer à la démarche PEFC ;
- Encourager ses fournisseurs à adhérer à la démarche PEFC ;
- Respecter les exigences relatives à l'hygiène, la sécurité et le travail fondées sur la déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail (ILO).

Depuis 2009, Clayrton's prend également des engagements par rapport à la marque **Imprim'Vert**® :

- Faire éliminer les déchets dangereux par des filières agréées ;
- Ne pas utiliser de produits toxiques et CMR ;
- Sécuriser l'ensemble des stockages des liquides dangereux ;
- Effectuer des sensibilisations environnementales pour les salariés ;
- Suivre les consommations énergétiques du site.

Clayrton's prend également des engagements par rapport à sa **responsabilité sociale** :

- Dans le cadre de sa politique achats (qui tient compte des critères environnementaux et sociaux), faire signer par ses fournisseurs la charte des achats responsables depuis 2008 ;
- Continuer à réaliser des audits RSE chez des fournisseurs étrangers ;
- Continuer à instaurer un dialogue avec son personnel, au travers des réunions des groupes Green Power ;
- Poursuivre les actions engagées sur les postes de travail et la mise en sécurité du personnel (PRAP, cartérisation des machines, formation des caristes, réunions de travail).

Enfin, Clayrton's prend des engagements par rapport à sa **responsabilité sociétale** :

- Continuer ses actions initiées en 2013 en faveur de l'Ecole de la 2ème chance pour aider des jeunes personnes en difficulté d'insertion à se préparer au monde professionnel suite à une formation ;
- Continuer à collaborer avec les associations de réinsertion professionnelle afin de poursuivre les actions engagées en 2015 (APF, centre de détention) ;
- Faire reconnaître notre savoir-faire français grâce à la labellisation "Origine France Garantie" de notre production (plus de 95% de nos références) depuis 2016 ;
- Proposer aux employés volontaires de participer à des opérations de don du sang, depuis 2015 ;
- Continuer les actions de sensibilisation à la RSE menées auprès des fleuristes au travers du label Fleuristes Eco-Responsables depuis 2013 (achats responsables, consommation d'énergie, consommation d'eau, gestion des déchets, responsabilité sociétale) ;
- Continuer les actions de sensibilisation à la RSE menées auprès des apprentis fleuristes au travers de la Clayrton's Academy depuis 2012.

Clayrton's a ainsi obtenu plusieurs prix qui reconnaissent les engagements en faveur du développement durable.



Clayrton's est donc impliqué dans une démarche volontaire qui consiste à allier une performance financière à une performance sociale, sociétale et environnementale. Cette action nécessite l'investissement de toutes les personnes à tous les niveaux : employés, fournisseurs, transporteurs, distributeurs et clients.

Roubaix, le 11 juin 2019

Alban-Josse LEPOUTRE  
Directeur S.A. Clayrton's

clayrtons.com